

Message reçu le 15 septembre 2023 à 12h55 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Antoine Deregnacourt

Sujet:

Parc éolien du Moulinet

Message:

La DGAC considère dans son avis du 6 février 2023 que le projet "ne perturbe pas le fonctionnement des radars et les systèmes d'aide à la navigation aérienne".

C'est possible. Il n'en reste pas moins que ces nouvelles éoliennes vont encore altérer l'identité de nos belles campagnes. C'est on ne peut plus regrettable.
